

POINT SUR LA COMMISSION PERMANENTE DU 04 MAI 2026

Lundi 04 mai, la Commission permanente du conseil départemental s'est réunie afin d'examiner les 46 rapports inscrits à l'ordre du jour.

Fatiha Aggoune est intervenue pour **dénoncer les baisses de près de 190 000€ des subventions départementales de fonctionnement aux équipements culturels, festivals départementaux et actions culturelles. Le Budget pour l'année 2026 prévoyait une baisse d'1,46M€, soit une chute de près de 15% de l'investissement du Département en faveur de la culture.** Si la droite s'est contentée de rejeter la faute sur le contexte national, tout en reconnaissant leur choix d'économiser sur la culture et d'en faire une variable d'injustement ; Fatiha Aggoune a insisté sur le fait que **ces choix fragilisent des structures importantes pour le Département et qui sont contraire à l'émancipation, l'attractivité et à l'emploi sur notre territoire.**

Enfin, Marion Martin est intervenue au sujet du vote du règlement de fonctionnement des crèches départementales 2026/2027. Le rapport apporte des modifications **faisant références directement à l'actualité récente et la radiation des enfants de l'établissement de façon immédiate en cas de conflit entre les parents et le personnel ce qui suscite de nombreuses interrogations et inquiétudes légitimes de la part des familles.** La rupture brutale de l'accueil de l'enfant peut être très anxiogène et va à l'encontre de son bien-être. Elle a également regretté au nom du groupe **le manque de tiers dans de telles situations.** Il y a encore quelques temps, la PMI était sollicitée comme tiers et pouvait recevoir les familles et apaiser les tensions. Il serait intéressant de revenir à ce type de médiation •